

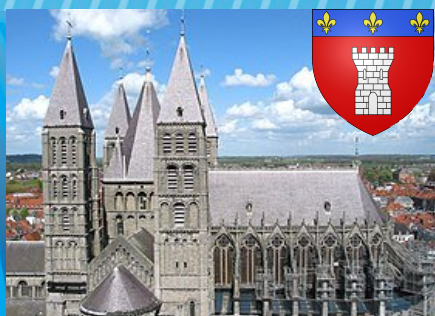
Exp : I.P.A Hainaut Section Royale Belge ASBL
Rue Defuisseaux, 118 - 6042 LODELINSART

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

N° 254 - Décembre 2023
PERIODIQUE TRIMESTRIEL

Bureau de dépôt : Charleroi X | Agrégation P924853

I.P.A - Section Royale Belge
Province de HAINAUT A.S.B.L
Numéro d'entreprise : 0832.305.728





MOT DU 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Chers collègues et amis,

Dans cette édition, il me revient d'écrire ces quelques lignes, car nous avons eu le malheur de perdre notre cher Président ce 23 septembre dernier.

Ce brusque départ nous affecte tous profondément car Emile a œuvré de tout son cœur et pendant de nombreuses années au sein de notre association. Un bel hommage lui est d'ailleurs rendu dans cette revue.

Comme il nous l'avait annoncé l'an dernier, nous avons pu reprendre nos activités normalement cette année. Elles ont connu des succès divers, mais néanmoins, presque toutes ont pu être réalisées.

Nous espérons que celles prévues pour l'an prochain continueront dans la même voie et connaîtront un succès grandissant. L'Assemblée Générale de l'IPA Hainaut ASBL se déroulera le 10 février 2024 à 15 heures au local de notre association à 6020 DAMPREMY Rue Paul Barré N° 28.

Nous espérons vous y rencontrer nombreux pour vous présenter le bilan de l'année écoulée, nous différents projets pour 2024 ainsi que les quelques changements opérés au sein de notre ASBL.

Le comité de l'IPA Hainaut ASBL ainsi que ceux de nos deux régionales se joignent à moi pour vous présenter, ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont proches, nos meilleurs vœux de joie, santé, bonheur et prospérité pour 2024.

SERVO PER AMIKECO

Marc COPPEE
1er Vice-Président IPA HAINAUT ASBL



INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION
Section Royale Belge
IPA province de Hainaut A.S.B.L
Numéro d'entreprise 0832.305.728

CONSEIL D'ADMINISTRATION

1^{er} Vice-Président : Coppée Marc, rue des Gates 7, 6470 Sautin

Tél : 060/45.55.63 Email : coppée@ipa-hainaut.be

2^{ème} Vice-Président-Secrétaire : Brichet Guy, rue de la Cavée 8, 6500 Beaumont

Tél : 071/58.93.06 Email : brichet@ipa-hainaut.be

Trésorier : Georges Marc, Rue de Neufvilles 425, 7063 SOIGNIES

Tél : 0473/82.09.52 Email : georges@ipa-hainaut.be

MOT DU SECRETAIRE

Chers Membres et Donateurs-sympathisants,

Le Conseil d'administration et le Comité provincial ont été profondément attristés par le décès le 23 septembre dernier de notre Président et ami, Monsieur Emile AUBLY. Nous ne sommes pas prêts de l'oublier, lui qui a tant œuvré pour le bien de notre association. Qu'il en soit encore remercié.

Lors de mon mot publié dans la revue de septembre dernier, il avait émis le souhait que nos prochains événements de l'année 2023 organisés par la provinciale et ses deux régionales connaissent un plein succès.

Nous sommes un peu déçus par le manque de participants à certains événements. En effet, à contre cœur, le bowling de la régionale de Charleroi a dû être annulé.

Nous avons pu compter une trentaine de personnes au repas « Cochonnailles » de la provinciale qui a été organisé ce 21/10/23 à TRAZEGNIES ! Toutefois, notre voyage en Champagne le 04 novembre dernier a rencontré un franc succès.

Nous espérons et comptons sur votre participation pour notre voyage de Noël qui se déroulera le samedi 9 décembre 2023 à LIEGE.

Vous trouverez également le calendrier prévisionnel établi pour le premier semestre de l'année. N'étant pas encore en mesure de fixer les dates précises pour les événements du second semestre, vous les retrouverez lors de la parution de la revue N° 256 de juin 2024.

Comme chaque année, vous remarquerez en dernière page un bulletin de virement afin d'effectuer le paiement de votre cotisation 2024. Le montant reste inchangé, à savoir 25€ pour les membres et 30€ minimum pour les donateurs-sympathisants. Vous avez dès lors la possibilité d'effectuer le paiement dès à présent et si possible dans le courant du premier trimestre 2024 sur le compte provincial : BE35 0682 0907 4837, afin de faciliter le travail de notre trésorier provincial. Pour rappel, les membres ainsi que les sympathisants qui le souhaitent ont la possibilité d'effectuer une domiciliation (talon se trouvant en fin du formulaire d'affiliation).

En attendant de se revoir, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et je vous présente mes meilleurs souhaits pour 2024 !

« Servo Per Amikeco » .

Guy BRICHET
Secrétaire provincial

Editeur responsable : COPPEE Marc Rue des Gates 7 à 6470 SAUTIN

IN MEMORIAM

Emile AUBLY

Président de International Police Association - Section Royale Belge

Province de Hainaut ASBL



Tu es parti trop tôt, et tu nous rappelles que notre vie ne tient qu'à peu de chose. C'est le vendredi 11 août dernier que tout s'est arrêté pour toi lorsque tu as fait une lourde chute en effectuant des travaux d'entretien à ton domicile.

L'annonce de ton décès le 23 septembre nous a tous fortement attristés.

Il est de notre devoir de partager ton magnifique parcours au sein de l'International Police Association (I.P.A.) ainsi que celui de ta vie professionnelle au sein de la Police de Charleroi

▼ Ta carrière à la Police de Charleroi

Ton parcours professionnel a été remarquable car tu es entré comme agent de quartier en 1965 et par après, tu as été nommé inspecteur principal pour terminer ta carrière en temps qu'inspecteur principal de 1^{ère} classe. Durant cette période, tu as été un des deux collaborateurs à la gestion du personnel avec feu le commissaire divisionnaire Amour Brousmiche.

Tu étais là également pour défendre la police lors de l'élaboration de la loi sur la fonction de police et sur les lois sur la Police intégrée.

Tu as également été observateur syndical dès la fusion entre la police et la gendarmerie, et ce, jusqu'à ta retraite.

▼ Ton parcours au sein de l'International Police Association

Alors que tu venais à peine d'incorporer ce corps de police, tu t'affiliais le 10/08/65 à notre association. Tu as gravi divers échelons aux niveaux régional, provincial et national et tu as remis ta première candidature au Conseil national en 1994. Tu es devenu membre du Conseil d'administration national en 1999 jusqu'à ton décès. Tu as reçu la médaille d'honneur en or le 02/02/2002 et tu as été nommé membre d'honneur permanent le 14/05/2005. Après avoir occupé le poste de secrétaire régional et provincial, tu as assumé haut la main la Présidence de l'I.P.A. Hainaut du 15/12/10 jusqu'à ce jour et ce, après avoir partagé dès 1977 des contacts très étroits avec feu notre ancien Président provincial Georges VERMANDEL.

Tu nous as souvent rappelé notre devise : « Servo per Amikeco », devise que tu as toujours respectée. Tu as toujours pu garder « l'église au milieu du village » durant tes diverses fonctions au sein de l'I.P.A., tu es resté disponible à plus de 100%, nous n'oublierons jamais ta gentillesse et tous les bons conseils que tu nous as prodigués. Lors de tes funérailles, tes nombreux amis étaient présents afin de te rendre un dernier hommage mérité. Pour tout cela, Cher Président, Cher Emile, nous te remercions et nous te souhaitons bon voyage !

REPOSE EN PAIX EMILE

Tes amis du Conseil d'administration et du Comité provincial de l'I.P.A. Hainaut A.S.B.L.

INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION
SECTION ROYALE BELGE PROVINCE DE HAINAUT - ASBL
Siège social : Rue Defuisseaux 118 - 6042 LODELINSART

Beaumont, le 01 décembre 2023.

Chers collègues et membres,

Veuillez trouver ci-dessous la convocation et l'ordre du jour à l'Assemblée générale ordinaire de l'I.P.A. Section Royale Belge Province de Hainaut A.S.B.L. qui aura lieu en notre local sis rue Paul Barré, N°28 à 6020 Dampremy, le **Samedi 10 février 2024 à 15 heures**.

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue du Premier Vice-Président Provincial.
 2. Hommage à notre défunt Président Emile AUBLY et à nos disparus.
 3. Rapport annuel du Secrétaire Provincial.
 4. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 11 février 2023.
 5. Examen du rapport d'activité et des comptes de l'année 2023.
 6. Examen du rapport des vérificateurs aux comptes.
 7. Approbation des comptes de l'année 2023 et vote de la décharge au Conseil d'Administration.
 8. Vote de la décharge des vérificateurs aux comptes pour l'exercice de leur mission portant sur l'exercice 2023.
 9. Désignation de deux nouveaux commissaires aux comptes.
 10. Examen et approbation du budget 2024.
 11. Intervention des Commissaires
 - a) Compte-rendu des activités et voyages de l'année écoulée (Georges ZICOT et Jacques ERNOTTE).
 - b) Projets de voyages et activités planifiées pour 2024.
 12. Elections : Administrateur sortant et non rééligible : AUBLY Emile.
Membre effectif sortant et rééligible : STASSART Guy.
Membres effectifs démissionnaires : SANSPoux Véronique et LORAND Michel.
 13. Parole aux membres présents.
 14. Levée de la séance par le Premier Vice-Président Provincial.
- Le drink de l'année nouvelle sera offert à l'ensemble des participants par le Comité Provincial.**

Des places sont vacantes au sein du Comité Provincial.

Les membres souhaitant venir nous rejoindre au Conseil Provincial sont les bienvenus et ils sont priés d'introduire une demande motivée par écrit ou par internet, auprès de notre Premier Vice-Président Provincial **Marc COPPEE**, rue des Gâtes 7 6470 SAUTIN **avant le 31 décembre 2023** e-mail : **coppee@ipa-hainaut.be**

Pour rappel, il faut 3 ans d'affiliation à notre association pour postuler un mandat au sein d'un Conseil Provincial, ou un an pour postuler au sein d'un Conseil Régional.

Attention : Vis-à-vis de nos statuts et pour rappel : Le membre d'un Comité Régional ne peut plus être membre du Comité Provincial, il doit choisir.

Information à nos membres et donateurs sympathisants.

Pour rappel, la cotisation pour les membres est portée à **25€** pour l'année 2024.

Merci de prendre note que celle-ci est de ce fait, portée à **30€** minimum pour les donateurs sympathisants.

Puis-je vous demander de vous acquitter de celle-ci **endéans le premier trimestre 2024**.

Nous attirons votre attention que pour continuer à bénéficier des mêmes avantages, que les membres IPA, vous devez rester sympathisants sans interruption.

En cas de non-paiement, vous ne serez plus dans les conditions pour participer à nos activités.

Il doit être effectué auprès du Trésorier Provincial **GEORGES Marc**, au compte **BE 35 0682 0907 4837** au nom de **IPA Hainaut ASBL** avec mention «**Cotisation sympa 2024**».

Dès réception de votre don, votre nouvelle carte de donateur pour 2024 vous sera transmise et vous permettra de bénéficier des mêmes avantages que tous les membres I.P.A.

La carte 2023 ne pouvant plus être utilisée, elle sera détruite par vos soins.

Elle ne peut en aucune façon être cédée, ni être utilisée.

Nous souhaitons vous rencontrer toujours aussi nombreux à nos activités.

Merci de vous conformer à ces directives, car aucun courrier de rappel ne vous sera adressé.

Pour le Conseil d'Administration,

Le Secrétaire Provincial
Guy BRICHET



Challenge « Emile AUBLY »

Le samedi 27 avril 2024



6^{ème} concours de tir

*Une organisation de l'International Police Association
"Hainaut - Luxembourg belge" et du "Club de tir Pinpin"*

(Réservé aux membres IPA et sympathisants et membres des Corps de Police en activités ou retraités et aux membres du club Pinpin-Gopaul)

Programme de tir :

- Tir réactif (10 cartouches)
- Tir rapide (10 cartouches)
- Tir de précision (5 cartouches)

Les tireurs sans Mod 4 ou 9, devront obligatoirement, remplir sur place le formulaire de "tireur d'un jour" avant d'avoir accès au pas de tir. Info au 0475/667346.

- Tireurs "arme collective pistolet 9mm" (arme et munitions fournies par l'organisateur) 16,00€*
- Tireurs "arme personnelle" (une seule arme par tireur, munitions non fournies) 10,00€*

Classements :

- Tireurs arme collective
- Tireurs arme personnelle
- Tireurs I.P.A.

PS. Les moniteurs de tir ne seront pas repris dans les classements. Souvenir remis à chaque participant.

Un barbecue est prévu le midi au prix de 18,00€ (3 viandes, crudités, dessert), apéro offert par l'IPA.
Pour vous désaltérer, un bar est à disposition.

Adresse du jour : **Club de tir Pinpin, Zoning de Mariembourg à 5660 Mariembourg.**

Ouverture : Accès au pas de tir de 09.00 à 14.00 Hr. Remise des prix à 15.00 Hr.

Heure approximative de passage vous sera communiquée par mail.

Talon d'inscription tir du 27 avril 2024 (un par tireur) :

A renvoyer avant le 22 avril 2024, par mail à albert.cordier@ipaluxembourg.be ou à remettre au Club de tir Pinpin.

Tireur : Nom : Prénom :

Arme collective* ou personnelle*

Adresse

Email : GSM :

Tireur arme collective (arme et munitions fournies par l'organisateur) : 16,00€ *

Tireur arme personnelle (munitions à charge du tireur) : 10,00€*

J'inscris pour le repas midi (BBC) personne(s) à 18,00€ =€

Pour les tireurs I.P.A. No de membre IPA :

Je verse la somme de€ sur le compte No : BE39 0000 8628 3419 IPA Luxembourg.

Votre versement doit nous parvenir avant le 22 avril et confirme votre inscription.

Calendrier IPA Hainaut ASBL 2024

13-01-24		Assemblée Générale 15 Hrs	Organisation Régionale Charleroi
20-01-24		Assemblée Générale 10 Hrs	Organisation Régionale Mons
10-02-24		Assemblée Générale 15 Hrs	Organisation IPA Provinciale
09-03-24		Souper fromage à Eugies	Organisation Régionale Mons
27-04-24		Challenge Tir Emile Aubly	Organisation IPA Provinciale
09-05-24 au 12-05-24		Voyage en Normandie	Organisation Régionale Charleroi
18 ou 19-05-24		Tournoi de pétanque	Organisation Régionale Mons
Entre le 3 et le 16-06-24 (pas encore fixé)		Voyage à l'étranger	Organisation IPA Provinciale

COTISATION 2024

La cotisation est fixée à **25€ pour les membres réguliers** et **de minimum 30€ pour les sympathisants** à verser sur le compte BE35 0682 0907 4837 BIC : GKCCBEBB de l'I.P.A. Hainaut A.S.B.L.

Signature(s)

ORDRE DE VIREMENT 02

Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case

Date d'exécution souhaitée dans le futur

Montant
EUR
CENT

Compte donneur d'ordre (IBAN)

Nom et adresse donneur d'ordre

Compte bénéficiaire (IBAN)

BIC bénéficiaire

Nom et adresse bénéficiaire

Communication

BE35068209074837

GKCCBEBB

INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION PROVINCE DE LODELINSART

N MEMBRE : N PLAQUE :

OFFRES D'EMPLOI

NOUS RECHERCHONS DE NOUVEAUX MEMBRES POUR
LE CONSEIL PROVINCIAL



Condition :

- il faut 3 ans d'affiliation à notre association pour postuler un mandat au sein d'un Comité Provincial

Devoir :

- Participer à notre réunion mensuelle
- Participer à l'organisation de nos activités

Les candidats sont priés d'introduire une demande motivée par écrit ou par internet, auprès de notre Premier Vice-Président Provincial Marc COPPEE, rue des Gâtes 7 6470 SAUTIN avant le 31 décembre 2023 ou via e-mail à coppee@ipa-hainaut.be

Plus d'informations auprès de Guy Brichet au 0494/137259



La Gazette IPA Régionale de Charleroi Décembre 2023



Assemblée générale statutaire 2024

Cette parution sert de convocation

Celle-ci aura lieu le **samedi 13 janvier 2023 à 15H00** dans les locaux de la police fédérale (ancienne gendarmerie) rue Docteur Pircard 66 à 6040 Jumet. Tous les membres sont les bienvenus.

Ayant à nouveau l'autorisation de tenir notre assemblée à cet endroit et vu les mesures de sécurité toujours d'application, les membres désireux de participer à cette assemblée sont priés d'informer le secrétaire régional de leur participation pour le 05 janvier au plus tard et lui communiquer la marque et plaque de leur véhicule afin que celui-ci rédige une liste pour l'accès aux installations.

Ordre du jour

Mot du président.

Mot du 1er vice-président provincial

Mot du trésorier régional.

Mot du secrétaire régional.

Election et composition du bureau et comité régional.

GUSTIN Vincent est sortant et rééligible.

Il reste 11 places vacantes pour former un comité complet. Les candidats à un poste sont priés d'adresser leur candidature motivée par écrit ou mail au secrétaire LOQUET Michel, rue de Pont de Loup, 38 à 6240 Farciennes ou ipa.charleroi@gmail.com pour le 31 décembre 2022 au plus tard.

Divers – réponses aux éventuelles questions. Celles-ci doivent parvenir également pour le 31 décembre au plus tard au secrétaire régional

Après l'assemblée et à l'occasion de la nouvelle année, le verre de l'amitié sera offert aux participants.

Voyage de 4 jours à la découverte de la Normandie **du 09 au 12 mai 2024**

Ce programme est proposé en collaboration avec Cars Club



<https://www.laberteliere.com>

Jour 1 :

06h00. Départ de Cars Club (parking gratuit) 8, rue des Châteaux d'eau à 6061 Montignies sur Sambre. En cours de route, arrêt pour le petit déjeuner. Arrivée en fin de matinée à La Bertelière, accueil par vos hôtes. Dîner à la Bertelière. Après le repas, direction Rouen pour une visite guidée du cœur médiéval de la ville, sa cathédrale à l'architecture gothique, ses ruelles bordées de maisons à pan de bois. Retour à l'hôtel et installation, apéritif de bienvenue et souper.

Jour 2 :

Petit-déjeuner à l'hôtel et ensuite départ pour le Pays d'Auge, Livarot et Lisieux Visite d'une fromagerie à Livarot pour découvrir les méthodes de fabrication et d'affinage de ce célèbre fromage AOP, suivie d'une dégustation. Dîner aux environs. Visite de Lisieux et découverte de la

basilique Sainte-Thérèse de Lisieux, haut-lieu de pèlerinage à imposante silhouette qui en fait l'une des plus grandes églises du XXe siècle. Retour à l'hôtel, souper et logement.

Jour 3 :

Petit-déjeuner à l'hôtel et ensuite départ vers Fécamp, le Palais Benedictine et Le Havre Visite du Palais Benedictine de Fécamp, de style gothique et Renaissance. Découverte d'un savoir-faire ancestral alliant méthodes artisanales et haute technologie permettant l'élaboration de cette célèbre liqueur. Dégustation. Dîner à Fécamp. Après le repas, direction Le Havre, tour guidé de la ville et du port. De la cité de François 1er à la ville reconstruite par Auguste Perret, ville classée au patrimoine mondial de l'Unesco, découverte des multiples visages de la Cité Océane, jusqu'à son front de mer à l'architecture balnéaire. Petit temps libre, promenade sur la plage. Retour à l'hôtel, Souper et logement.

Jour 4 :

Petit-déjeuner à l'hôtel et départ vers Giverny. Promenade le long de la Seine. Découverte des paysages qui ont inspiré les impressionnistes. Visite libre des Jardins et arrêt à la Maison de Monet pour s'immerger dans l'univers si singulier de l'atelier et des jardins de l'artiste. Dîner aux environs. Dans l'après-midi, retour vers la Belgique. Repas libre en cours de route.

Prix par personne : hébergement en chambre double ou twin : **600 euros**

Supplément chambre single : **35 € par nuit**

Le prix comprend : Le transport en car, l'hébergement en chambre double ou twin au **ORIGINALS RELAIS ROUEN LA BERTELIERE ******, un apéritif d'accueil + les petits déjeuners à volonté + les repas avec boissons comprises durant tout le séjour + les excursions prévues au programme.

A l'inscription, le paiement d'un acompte de 200 euros par personne est à effectuer sur le compte IPA Province de Hainaut ASBL – Régionale de Charleroi. IBAN : **BE15 0688 9552 3730**

L'IPA Charleroi se réserve le droit d'annuler si le nombre de participants est inférieur à 30 personnes.

Les inscriptions sont à faire parvenir au moyen du formulaire d'inscription ci-dessous par écrit ou mail au secrétaire LOQUET Michel, 38 rue de Pont de Loup, 6240 Farciennes Tel : 071/304657 Mail : ipa.charleroi@gmail.com.

Le solde est à verser pour le **vendredi 27 avril** sur le même compte.

Seul le paiement fera preuve d'inscription

Formulaire d'inscription 4 jours en Normandie 09 au 12 mai 2024

Je soussignénuméro membre / sympathisant

M'inscris pour le voyage 4 jours en Normandie. Nombre total de personnes :

Téléphone Adresse mail :@.....

Je verse l'acompte de : ...X 200 € = € sur le compte de la régionale.

Le solde sera versé sur ce même compte pour le 27 avril 2024.

Je prends note que passé cette date, il ne sera fait aucun remboursement.

Date :

Signature :

Dans le cas d'annulation par la régionale, les sommes versées seront remboursées au plus vite.

19^e rencontre amicale de bowling 07 Octobre 2023

Par manque de participants, c'est avec regret que nous avons dû prendre la décision d'annuler notre rencontre amicale de bowling ainsi que le repas qui devait suivre. Nous ne perdons cependant pas courage et cette rencontre sera à nouveau proposée cette année. Nous étudierons une formule qui satisfera le plus d'amateurs possible afin que cette belle activité proposée depuis 19 ans persiste.

Activités 2024

Les autres prochaines activités envisagées et proposées par le comité régional pour cette année sont :

Juin 2024 : Visite du site des barrages de l'Eau d'Heure

18/06/24 : Banquet annuel

Septembre 2024 : Soirée repas-spectacle au Coco-grill à Spy.

12/10/2024 : 19^e bowling

Décembre 2024 : Marché de Noël à Ciney

Certaines dates sont encore à être confirmées

Plus de détails paraîtront dans les prochaines revues avec les formulaires d'inscription pour celles-ci.

Si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre de ces activités, n'hésitez pas à les inscrire dans vos agendas.

Tout autre renseignement peut être demandé auprès du secrétaire régional.

Petit rappel pour les distraits : les inscriptions, paiements des organisations régionales sont à faire parvenir aux adresses mentionnées sur les formulaires d'inscription et non au secrétaire ou trésorier provincial et pour leur éviter un surcroît de travail et une perte de temps dans votre inscription.

D'avance merci pour votre compréhension.

Site internet

Certains parmi vous auront déjà pu constater que notre site ipa-charleroi.be est en cours de rénovation. Sur celui-ci dans les rubriques « Archives » ou « Reportages » l'occasion vous est donnée de voir les photos prises lors de nos différentes activités ou représentations. N'hésitez pas à nous faire vos commentaires via la rubrique « Contact » afin que nous puissions encore l'améliorer.

Il existe également une adresse sur Facebook : I.P.A. Régionale de Charleroi.



Le Comité Provincial vous souhaite une très bonne année 2024.

INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION

Section Royale Belge Province de Hainaut a.s.b.l. - Régionale de Mons

Assemblée générale statutaire 2024 : Convocation

Chers collègues et membres,

Veuillez trouver ci-dessous l'ordre du jour à l'Assemblée générale statutaire de la Régionale de Mons qui aura lieu au local « Le Partiau », rue du Partiau 8, 7387 Angre **le samedi 20 janvier 2024 à 10 hr.**

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue du Président Régional

2. Mot du Trésorier Régional

3. Hommage à nos disparus.

4. Elections membres effectifs sortants et rééligibles :

MOTTE Stephan (Président), LECOMTE Thierry (Vice-Président, Trésorier), MOTTE Laurence (Comité des fêtes), THAUVOYE Krisna (Comité des fêtes), DENEBOURG Marjorie (Comité des fêtes).

Membre effectif démissionnaire : FLEURQUIN Isabelle (Secrétaire).

5. Election membre effectif au poste de Secrétaire :

Les candidatures motivées au poste de « Secrétaire Régional » seront à envoyer par mail pour le 15 janvier 2024 au plus tard aux adresses représentées ci-dessous :

Président de la Régionale : lotte.s@ipa-mons.be

Vice-Président et Trésorier de la Régionale : lecomte@ipa-mons.be

6. Parole aux membres présents.

7. Levée de la séance par le Président Régional et prise du verre de l'amitié



I.P.A Mons



Organisera le samedi **09 mars 2024 dès 18h00**, son 7ème souper « Fromages et Salaisons ». Ce dernier, sur le thème du « CARNAVAL », se déroulera salle « Le foyer », 38 rue Haute à 7080 EUGIES.

En fin de soirée un tirage au sort du plus beau costume sera effectué, récompense à la clef.

Le prix sera de :

25 EUR pour les membres et sympathisants, de **30 EUR** pour les non-membres (**10 EUR** jusqu'à 12 ans).

La régionale offrira l'apéritif, le café ainsi que le dessert

ATTENTION

LE BUFFET sera ouvert dès 19h00

ATTENTION

En espérant vous y rencontrer nombreux (déguisé ou non) et passer ainsi une agréable soirée.

Réservations au plus tard pour le 29 février 2024 sur ipa@ipa-mons.be. **Seuls les paiements sur le compte de la Régionale feront office de réservation : BE59 0688 9552 3326**

En cas de force majeure, l'I.P.A Mons se réserve le droit d'annuler et/ou de modifier l'activité.

Dans ce cas, les sommes versées vous seront remboursées dans les plus brefs délais.

A très bientôt pour un bon moment de détente et d'amusement



Thuin et son beffroi



Située dans le Hainaut, Thuin est une petite ville au passé médiéval qui charme les visiteurs grâce à son beffroi, classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO, ses ruelles étroites et ses étonnants jardins suspendus. A découvrir absolument !

Incontournable, la visite des jardins suspendus, dont la construction est liée à celle des fortifications de la ville, emmène les promeneurs vers des paysages inhabituels pleins de quiétude. Aujourd'hui, ils sont couverts de vignes qui donnent un vin doux et naturel, produit par la distillerie de Biercée. Ces 200 jardins en terrasse abritent également un parcours artistique qui vous fera découvrir la cité médiévale, son passé et son évolution urbanistique.

Côté événement, les marches de la Saint-Roch, réputées au-delà des frontières, ne laissent pas indifférent. Durant 3 jours, 2 000 marcheurs vêtus comme à l'époque napoléonienne rendent hommage à Saint-Roch, patron des pèlerins. Au confluent de la Sambre et de la Biesmelle, Thuin est aussi connue pour être la capitale de la batellerie. Embarquez sur la péniche de l'écomusée de la batellerie et apprenez-en plus sur le métier de marinier.

Le Beffroi demeure le seul vestige d'une collégiale rasée en 1811 et restaurée par les artisans. Il se visite de la tête au pied avec la découverte du mécanisme de l'horloge, du carillon et de ses 25 cloches. Les cloches principales, de grande envergure, sont affectueusement appelées Maria et Paula.

La marche Saint Roch

(3^{ème} dimanche du mois de mai)



La St-Roch est un moment important dans la vie de Thuin, dans la vie des habitants de Thuin.

C'est un moment que tout le monde attend.

On vit un peu chaque année dans la perspective de la St-Roch future et dans le souvenir de la St-Roch précédente.

D'une hauteur totale de 60 mètres, le beffroi est une construction carrée, comportant sur un soubassement biseauté trois niveaux en moellons et grès aux angles harpés en calcaire. Le parement des quatre faces est animé par des bandeaux et des chaînes horizontales en calcaire, de plus en plus espacés vers le sommet. Ces bandeaux utilisent parfois des matériaux de remploi tels que des fragments en pierres à bossages ou comportant des épigraphes.

La tour est coiffée d'une flèche campaniforme cantonnée de quatre clochetons polygonaux. La corniche en cavet est soutenue par des modillons en quart-de-rond.





I.P.A. CONCOURS



Dans la revue 250, la Provinciale I.P.A. HAINAUT vous offrait pour son 132^{ème} tirage,

« Une torche de jardin solaire, effet flamme, LED longue durée »

C'est le bulletin du membre I.P.A. LEIRENS Claude n°26063 qui a été tiré.

Le 2^e lot, qui consistait en « Une lampe à LED puissante, 2 modes d'éclairage » a été gagné par le membre I.P.A. DECARTES Fabrice n°37674.

Nos sincères félicitations à ces deux collègues I.P.A.

Pour son 133^{ème} tirage, nous vous proposons en premier lot :

« Une balance nutritionnelle multifonctions (1g à 5kg) »

Le deuxième lot consiste en :

« Un ensemble de pinces perforatrices (emporte-pièce, à œillets, à boutons pression »

A TOUS BONNE CHANCE

Nous avons reçu 21 bulletins

BULLETIN à rentrer pour le 15 janvier 2024

Règlement pour participer à ce 132^{ème} tirage :

- 1) Être membre ou sympathisant de l'I.P.A. Province de Hainaut – A.S.B.L.
- 2) De ne retourner qu'un seul bon de participation par membre.
- 3) D'accepter de faire paraître votre nom dans la revue suivante.
- 4) De pouvoir vous déplacer pour venir chercher votre lot (S.V.P. un N° de téléphone).
- 5) Il ne sera donné de contre-valeur du lot gagnant.
- 6) Les bulletins rentrés après la date seront sans valeur.
- 7) Les gagnants devront prendre contact et retirer leur lot dans les 30 jours.
- 8) Pour participer il faut être **EN ORDRE DE COTISATION**.



I.P.A. Province de Hainaut A.S.B.L.

BULLETIN DE PARTICIPATION

Je soussigné membre I.P.A N°

Domicilié àCP.....Rue.....N°

Téléphone :/.....

désire participer au 132^{ème} tirage pour :

1. « Une balance nutritionnelle multifonctions (1g à 5kg) »

2. « Un ensemble de pinces perforatrices (emporte-pièce, à œillets, à boutons pression »

Bulletin à renvoyer pour le 15 janvier 2024, à

BRICHET Guy, rue de la Cavée n°8 – 6500 BEAUMONT Tél : 071/58.93.06 – G.S.M :
0494/13.72.59

Les gagnants doivent prendre contact pour retirer leur lot.

SUDOKU



Solution du n°241

5	3	2	8	4	7	6	1	9
7	4	1	2	9	6	5	8	3
9	8	6	1	3	5	7	2	4
4	7	8	3	6	2	9	5	1
2	1	9	7	5	4	8	3	6
6	5	3	9	1	8	4	7	2
8	9	7	6	2	3	1	4	5
1	2	5	4	7	9	3	6	8
3	6	4	5	8	1	2	9	7

Suite à un problème technique, il ne nous est pas possible de vous fournir le résultat de la grille 242

Grille 243

1	2	3		6		7		
	4	8	5		3		6	
7			9		1	3		
8			3		2		4	
	9		8		7			3
		5	2		9			6
	1		7		5	8	9	
	9			8		4	3	5

Remplissez chaque grille avec des chiffres de 1 à 9, afin que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3 cases par 3 contiennent tous les chiffres de 1 à 9

**ADHESION D'UN DONATEUR "SYMPATHISANT" A L'IPA – Section Royale Belge – PROVINCE DE HAINAUT
ASBL**

Le Conseil Provincial de Hainaut a marqué son accord pour accepter, à son entière exclusivité des "**dons**" de <sympathisants> de l'IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut A.S.B.L. Le montant minimum sera toujours de 5 € supérieur à la cotisation payée par le membre adhérent, par famille domiciliée à la même adresse et suivant les modalités décrites ci-après :

- Tout membre de l'IPA– Section Royale Belge – Province de Hainaut A.S.B.L. peut parrainer le don d'un sympathisant à l'IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut – A.S.B.L. quel que soit son domicile.
- Le sympathisant devra compléter et signer le bulletin d'adhésion et être obligatoirement parrainé sous la responsabilité d'un membre de l'IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut A.S.B.L.
- Il devra choisir son attachement à l'une des régionales de notre province ou à la section provinciale elle-même.
- envoyer le formulaire dûment complété et signé par les deux parties au trésorier provincial de l'IPA Province de Hainaut – A.S.B.L.
- Le sympathisant versera son don (actuellement **30 €** minimum) au n° de compte indiqué.
- Dès la réception de son versement, le sympathisant recevra une carte "**SYMPATHISANT**" de l'IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut A.S.B.L., valable pour l'année en cours. Cette carte sera nominative, numérotée, incessible et sera accompagnée d'un courrier valant reçu.
- Le sympathisant sera informé, des festivités et voyages de l'IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut A.S.B.L (province et ses régionales) par la voie de notre périodique trimestriel et pourra, éventuellement, participer à toutes les manifestations proposées durant l'année de validation de sa carte de sympathisant, en bénéficiant du tarif des membres de l'IPA, **à la condition qu'aucune interruption ne soit survenue depuis son premier don.** S'il le désire, il sera autorisé à régulariser sa situation pour participer de nouveau aux activités organisées.
- Le sympathisant n'aura aucun droit de vote dans l'association, il ne pourra assister ni à une réunion, ni assemblée générale statutaire de l'IPA – Section Royale Belge – province de Hainaut A.S.B.L. Il ne pourra non plus parrainer un autre "sympathisant"
- Le Conseil d'Administration de l'IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut A.S.B. L., se réserve le droit d'exclure tout "sympathisant" qui, pour une raison quelconque, porterait atteinte au bon renom de l'IPA ou de ses membres. A cette fin, lors de son adhésion en qualité de "sympathisant", le présent règlement lui sera remis.
- **Déclaration : je donne mon consentement :**
- Je déclare avoir pris connaissance de la politique de confidentialité de l'IPA - Section Royale Belge - **Oui /Non** Province de Hainaut - ASBL via le lien sur la page « politique de confidentialité » de notre site internet
- www.ipa-hainaut.be ou dans la revue.
- Autorise que mes données figurant sur ce document soient utilisées uniquement dans le cadre de l'IPA. **Oui /Non**
- Autorise que des photos prises dans le cadre d'activités IPA, sur lesquelles j'apparais peuvent être publiées dans la revue IPA, site IPA, ou réseaux sociaux IPA. En cas de refus, je m'engage à rappeler ce refus avant chaque activité. **Oui/ Non**
- Vos données seront conservées jusqu'à révocation de votre affiliation à l'IPA.

• Don de 30 € minimum - Année :2024

À verser au compte **BE35 0682 0907 4837** de l'I.P.A - Section Royale Belge - Province de Hainaut – A.S.B.L.

** Mr ou Mme:..... TF :...../.....

** Domicile:

Effectue le don de € en faveur de l'IPA Section Royale Belge PROVINCE DE HAINAUT A.S.B.L. et souhaite être attaché à la régionale de Charleroi / Mons / à la province de Hainaut*

Date et signature du donateur "sympathisant".....

PARRAINAGE

** Nom du membre IPA Hainaut:N° de membre:.....

** Date et signature du membre:

***Compléter et/ou biffer ** lisible et en caractère d'imprimerie S.V.P.**

Renvoi du formulaire dûment complété à GEORGES Marc, rue de Neufvilles, 425 – 7063 Soignies
ou par mail à l'adresse : « georges@ipa-hainaut.be »

Réservé au trésorier provincial : année :

N° sympathisant: S-

Régionale ou Prov :

**INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION
SECTION ROYALE BELGE**

Association Sans But Lucratif
Secrétariat National
2000 ANTWERPEN, Lange Nieuwstraat, 16/2
TEL 03/232.24.59 FAX 03/226.48.49



N° :

Date d'entrée :

Visa trésorier :

National / Provincial:

Cash:

C.C.P.:

FORMULAIRE D'AFFILIATION

A remplir en caractère d'imprimerie s.v.pl.

(*) Certificat de fidélité – (*) Demande de domiciliation – (*) nouveau membre –
(*) Ré-affiliation

- Nom :
- Prénoms :
- Lieu et date de naissance :
- Service de police : ☐ Police Intégrée ☐ Autre :
 - Zone de police, direction ou département :
 - Date d'entrée en service :
 - Grade et/ou fonction :
- Si d'application, pensionné depuis le :
- Adresse : rue N° bte

Code postal : Localité :

TEL : GSM : E-mail :
- Rôle linguistique : ☐ Français ☐ Néerlandais ☐ Allemand ☐ Autre :
- Quels sont vos sujets d'intérêts (hobbies) ?
- Voiture : Marque : N° d'immatriculation :
- Avez-vous déjà été affilié ? ☐ Non ☐ Oui, numéro d'affiliation ?

CARTE DE MEMBRE

Établie :

Expédiée :

Avec annexe(s) :

..... IPA insigne(s)

..... vignette

Ce bulletin, est à adresser à GEORGES Marc, rue de Neufvilles, n°425 à 7063 SOIGNIES (*) pour un gain de temps peut être envoyé par mail au format PDF à GEORGES Marc : georges@ipa-hainaut.be. Au moment de l'affiliation, je vire au compte bancaire **BE35 0682 0907 4837** BIC GKCCBEBB de l'**I.P.A. Province de Hainaut - ASBL**, C/O GEORGES Marc à 7063 SOIGNIES, la cotisation annuelle de 25 € pour l'année 2024.

Déclaration : je donne mon consentement :

Je déclare avoir pris connaissance de la politique de confidentialité de l'IPA Province de Hainaut ASBL via le lien sur la page «politique de confidentialité» sur notre site internet www.ipa-hainaut.be ou dans la revue Autorise que mes données figurant sur ce document soient utilisées uniquement dans le cadre de l'IPA. Autorise que des photos prises dans le cadre d'activités IPA, sur lesquelles j'apparais peuvent être publiées dans la revue IPA, site IPA, ou réseaux sociaux IPA.

Oui / Non

Oui / Non

En cas de refus, je m'engage à rappeler ce refus avant chaque activité

Oui/ Non.

Vos données seront conservées jusqu'à révocation de votre affiliation à l'IPA

Fait à Le..... 2024.

(Lieu et date)

(s)

Présenté par : Nom :

Numéro de membre I.P.A. :

(s)

Je, soussigné (titulaire du compte à débiter) :

.....

.....

autorise I.P.A. Province de Hainaut ASBL, à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de I.P.A. Province de Hainaut ASBL pour le numéro de membre

(à compléter par l'IPA) ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

en débitant le compte bancaire suivant :

(IBAN) **BE** ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

(BIC) ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Signature :

Date : ☐ ☐ / ☐ ☐ / ☐ ☐ ☐ ☐

REFERENCE DOMICILIATION : ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

NUMERO D'IDENTIFICATION DU CREANCIER :

PRELEVEMENT : ☒ RECURENT ☐ UNIQUE

Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

N.B. : La domiciliation sera effective pour la cotisation de l'année suivant celle de la demande. (*) Biffer les mentions inutiles